

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR	CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU BOULLAY-MIVOYE
	Séance du mardi 24 octobre 2023
Date de la convocation 19/10/2023	L'an deux mille vingt-trois et le mardi 24 octobre 2023, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du Boullay-Mivoie, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire
Nombre de Conseillers : 10 Présents : 8 Votants : 10	Présents : Monsieur Stéphane HUET, Monsieur Christophe PERCHERON, Madame Catherine ATARIAN, Madame Monique FRESNAYE, Madame Anne RONDELAUD, Monsieur Benjamin SOULARD, Madame Claire DAMIENS, Madame Mathilde THURIN
Secrétaire de séance : Madame Anne RONDELAUD	Absents excusés : Madame Véronique BOYERE a donné pouvoir à Monsieur Stéphane HUET Monsieur Damien SERY a donné pouvoir à Madame Mathilde THURIN Absents non excusés :
DELIBERATION 2023-04-10	

OBJET : Délibération pour le projet des éoliennes

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté préfectoral n° 2020-DCPPAT/BE-100 en date du 21 septembre 2023 une enquête publique a été ouverte le 16 octobre 2023 au 15 novembre 2023 inclus sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Vallée du Roi présentée par la SCS ENERTRAG BEAUCE 1 pour le remplacement de 6 aérogénérateurs existants du parc éolien du Chemin de Tuleras, l'implantation de 2 aérogénérateurs supplémentaires et de 3 postes de livraison électrique.

Il demande au Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande d'autorisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité au projet comme proposé en raison des 2 éoliennes supplémentaires au nord de Fonville.

Pour extrait certifié conforme,
Le 26/10/2023

Le Maire
Stéphane HUET



Envoyé en préfecture le 08/11/2023
Reçu en préfecture le 08/11/2023
Publié le 08/11/2023
ID : 028-212800544-20231024-2023_04_10-DE